

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE SIKASSO
Cercle de Sikasso
Commune rurale de Kafouziéla

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE KAFOUZIELA

2006- 2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Mars 2006

SIGLES ET ABREVIATIONS

B C : Bureau Communal

CCC : Centre de Conseil Communal

CMDT : Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles

SCPC : Sociétés Coopératives des Producteurs de Coton

CSCOM : Centre de Santé Communautaire

PASAOP : Programme d'Appui au Secteur Agricole et aux Organisations Paysannes

PASE : Programme d'Amélioration des Systèmes d'Exploitation en Zone Cotonnière

PDESC : Plan de Développement Economique, Social et Culturel

PGP : Programme de Gouvernance Partagée

PGRN : Plan de Gestion des Ressources Naturelles

PM : Pour Mémoire

ZPA : Zone de Production Agricole

INTRODUCTION

Le plan de sécurité alimentaire (PSA) est un outil, un guide de travail pour toute la collectivité territoriale. Ainsi sa mise en œuvre atteste la sécurité alimentaire de cette collectivité. Il relève de la compétence du Conseil Communal, maître d'ouvrage de développement local.

Le présent document qui est le fruit de travail du Conseil Communal, du personnel communal, des leaders communautaires et des différents acteurs intervenant dans l'espace communal, a été rendu possible grâce à la collaboration de la commune de la Kafouziéla avec le Centre de Conseil Communal (CCC) de Sikasso qui appuie les communes.

Dans sa structuration le PSA de la commune de Kléla comporte les parties suivantes :

- le diagnostic de la commune (présentation de la commune) ;
- les grandes orientations du plan ;
- les objectifs du PSA (global et spécifiques) ;
- la méthodologie d'élaboration du plan;
- les stratégies de mise en œuvre du plan.

I- DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE

1-1- Monographie de la commune

1-1-1- Caractéristiques physiques

La commune de Kafouziéla a un relief assez accidenté. Une grande et longue colline divise la commune (les villages de Faté-diassa, Kafouziéla et N'Ténébougou au Sud et ceux de Laminibougou et Niéganibougou au Nord).avec la présence de quelques petites élévations. Le climat est de type tropical soudanien caractérisé par deux saisons : une saison sèche qui va de novembre à mai et une saison pluvieuse de juin à octobre. Les vents dominants sont l'harmattan et la mousson. Les températures varient entre 20 à 30°C en saison froide et de 30 à 40°C en période de chaleur.

La végétation est de type arbustive avec quelques grands arbres comme le karité, le néré, le caïcedrat. Les types de sols qu'on rencontre sont : limo – sableux, argileux et latéritiques.

Sur le plan hydrologique, un grand bas-fond longe la commune dans sa partie Est, laquelle sert pour toute la population de pratique de maraîchage et de riziculture. On rencontre quelques mares naturelles dont celle aménagée de N'Ténébougou pour des fins piscicoles. Le village de Laminibougou dispose d'un marigot qui a fait l'objet d'aménagement pour sécuriser la culture de la pomme de terre.

a- Situation géographique et administrative de la commune

La commune compte administrativement six villages : Faté-diassa, Kafouziéla, Laminibougou, Niéganibougou, N'Ténébougou et Zoloko. Elle est limitée :

- A l'Est par la commune rurale de Danderesso,
- A l'Ouest par la commune rurale de Diomanténé
- Au Nord par la commune rurale de Fama
- Au Sud par la commune rurale de Zangaradougou.

La commune est administrée par un conseil de onze (11) élus avec un bureau de quatre membres dont un maire responsable des activités. Ce conseil est assisté par la tutelle des communes.

Il faut signaler la contestation de Zoloko pour son appartenance à la commune. C'est le village qui n'a jamais participé aux activités de la commune depuis sa création.

b- Historique de la commune

A l'instar de toutes les communes rurales du Mali, la commune de Kafouziéla a été créée en 1996 par la loi 96 – 059 du 14/11/96, avec l'avènement de la décentralisation. Le village de Kafouziéla a été retenu comme chef lieu de commune.

1-1-2- Activités socio-économiques

a- Situation scolaire

Type d'école	Villages de la carte scolaire et leur distance	Autres villages fréquentant	Nbre de classes	Nbre d'élèves			Nbre d'enseignants et leur niveau de formation		
				G	F	Tot	Fonctionnaires	Contractuels	Niveau de formation
Ecole publique Kafouziéla	Kafouziéla N'Ténébougou 2 km Niéganibougou 1 km Faté Diassa 1km	Samogsonni, 3 M'Pégnesso 6 Zignasso 7 km	6	221	171	392	5	1	CAP
Ecole	Laminibougou		1	20	10	30	1		DEF +4

publique Lamini- bougou	0 km								
CED N'Téné- bougou	N'Ténébougou 0 km	-	1	3	14	17		1	Aphabé tisé français
Medersa Lamini- bougou	Laminibougou 0 km	Niéгани- bougou, Kourou- masso, Sabéné- bougou	3						
Medersa Niéгани- bougou	Niéганиbouou 0 km	Lamini- bougou N'Téné bougou M'Péniè SSO	2	61	38	99		3	3

Dans la commune l'éducation connaît quelques difficultés :

Le taux de déperdition scolaire avoisine 3,57% à cause des problèmes de logement des enfants, la charge financière que cela représente,

Le ratio élèves par maître est assez considérable dans la commune (plus de 65 élèves par maître),

Les écoles publiques manquent de fournitures appropriées pour permettre aux enfants d'étudier dans de bonnes conditions. L'une des contraintes de l'éducation est la pratique de la double division surtout à Laminibougou. Cette double division est constatée au niveau des medersas de Niéганиbouougou avec un niveau 6^{ème} année dotée de 4 classes et de Laminibougou qui a le niveau 4^{ème} année avec 2 classes.

Le besoin d'infrastructures s'impose compte tenu du nombre d'enfants scolarisables dans la commune de Kafouziéla (400 enfants environ). De plus, il a été constaté que les 3 premières classes de Kafouziéla construites depuis plus de 20 ans est en état défectueux .

b- Situation sanitaire de la commune

- Etat des infrastructures existantes

Type d'infrastructures	Villages de l'aire de santé et distance	Autres villages fréquentant	Personnel médical	Niveau de formation du personnel	Accessibilité
CSCOM	Tous les villages de la commune 1 à 6 km	Bamadougou Zangaradougou Samogossoni Bogotiéri	Matrone	ESS	Facile à tous moment

Les maladies les plus fréquentes dans la commune sont : le paludisme, les infections de tous formes, IRA. La seule infrastructure qu'est le CSCOM n'est plus fréquenté, le personnel ayant quitté pour non paiement des salaires. Le conseil communal compte prendre l'infrastructure en main pour lui offrir un cadre de fonctionnement. Seulement quelques femmes de Kafouziéla font vacciner leurs enfants auprès de la matrone. Le taux de natalité est de 15%.. Dans le cadre de l'assainissement, peu de familles utilisent des fosses septiques.. Des actions d'évacuations des eaux pluviales sont limitées du fait que presque tous les villages de la commune sont installés sur les flancs de collines ou des côtes. Cependant des mesures pénales sont prises pour conserver un hygiène autour des forages et points d'eau potable.

- Pharmacopée

Dans la commune, il n'y a qu'un seul guérisseur traditionnel à Niéganibougou et toutes les femmes font recours à la matrone.

c- Situation de l'hydraulique

> Hydraulique villageoise

Type	Nombre	Etat	Localisation
Puits citerne	1	fonctionnel	Laminibougou
Pompe india	4	3 sont fonctionnelles	
Puits à grand diamètre	1	fonctionnel	N'Ténébougou
Puits citerne	1	fonctionnel	
Pompe india	1	fonctionnelle	Kafouziéla
Pompe india	1	fonctionnelle	Néganibougou

Excepté le village de Faté-Diassa où il en n'existe pas, tous les villages de la commune ont au moins un point d'eau potable même si celui-ci est insuffisant. L'insuffisance en eau potable signalée lors des diagnostics s'explique par une mauvaise répartition dans l'espace d'une part et l'effectif élevé de la population d'autre part.

> Hydraulique agropastorale

Un seul aménagement est recensé dans la commune, il concerne le barrage agricole destiné à la culture maraîchère à Laminibougou.

d- Agriculture

Evolution des superficies, des productions et des rendements des principales spéculations des 3 dernières campagnes

Disponibilité des terres de cultures

Les superficies cultivables sur les côtes pour les cultures sèches et le coton sont faibles dans la commune. Une grande colline traversant la commune empêche toute extension des superficies cultivables. La colline en question est réservée au pâturage des animaux.

Cependant, la commune est en bordure d'une grande plaine exploitée par tous les villages a des fins de cultures maraîchères principalement la pomme de terre. Selon les constats, les productions de pomme de terre des villages de Kafouziéla, Faté-Diassa et N'Ténébougou sont limitées faute d'aménagement pour les parcelles (insuffisance d'eau). Ce qui explique la baisse des superficies d'année en année.

Les parcelles exploitées par les villages de Niéganibougou, et Laminibougou se situent dans une zone aménagée à travers les 2 barrages agricoles de Sabénébougou (commune rurale de Fama).

Evolution du niveau d'équipement sur les 3 dernières années

Campagne 99/2000					Campagne 2000/2001					Campagne 2001/2002				
A	B	C	D	Total	A	B	C	D	Total	A	B	C	D	Total
27	81	52	8	168	35	92	23	0	150	36	94	24	0	154

On constate une amélioration du niveau d'équipement de la commune d'année en année. Ce-ci se justifie par le fait que les villageois pratique l'élevage pour la traction animale.

e- Situation de l'élevage

Le cheptel communal se présente comme suit :

Villages	Cheptel			Parcs de vaccination	Nbre de pistes pastorales
	Bovins	Ovins/caprins	Asins		
Kafouziéla	400	215	30	1	-
Faté-Diassa	50	61	18	-	-
N'Ténébougou	150	15	20	-	1
Laminibougou	300	150	25	-	1
Niéganibougou	75	-	2	-	1
TOTAL	925	471	95	1	3

Les villages de kafouziéla et de Laminibougou sont les villages où on rencontre des effectifs élevés par rapport aux autres villages. Selon les villageois, les maladies animales qu'on rencontre sont la fièvre, les attaques de poumons.

L'élevage est ici extensif et le motif repose surtout sur la production du fumier, la traction animale. La seule zone réservée au pâturage est la grande colline traversant la commune. En hivernage, les cultures des champs obligent les éleveurs à conduire les animaux vers d'autres communes telles que Danderesso, Fama et Gongasso. Cette évacuation des animaux évitent les conflits entre agriculteurs et propriétaires d'animaux.

f- Infrastructures routières

L'état des routes de la commune se présente de la façon suivante dans la tableau ci-dessous

Axes routiers	Praticables	Non praticables
Diomanténé - Kafouziéla	A tout moment	
Kafouziéla – N'Ténébougou	A tout moment	
Kafouziéla – Niéganibougou	A tout moment	
Kafouziéla – Laminibougou	A tout moment	
Kafouziéla – Faté diassa	A tout moment	

Deux problèmes réels sont dans la commune même si les villages accèdent à tout moment au chef lieu. L'axe Samogossoini-Faté diassa est impraticable surtout au mois de juillet et août, les véhicules peuvent banalement faire plus d'une heure de temps sur une distance de 3 km (patinage dans la plaine qui sépare les 2 villages). Le cauchemar des populations de Niéganibougou est la colline qui les sépare de Diomanténé pour accéder à Sikasso. Les véhicules y passent difficilement et qui connaît la zone pour la grande production de pomme de terre.

g- Ressources forestières

Type d'infrastructures	Nombre d'unités	Etat	Localisation
Mare piscicole	1	Fonctionnelle	N'Ténébougou
Bois sacrés	2	Conservés et protégés	Kafouziéla
Forêt communautaire	1 (4 hectares)	Entretenu et gardée	Laminibougou

Les activités de cueillette concernent les femmes qui ramassent les noix de karité et récoltent le néré (deux produits qui entrent dans la consommation quotidienne). Il n'y a pas d'actions en direction de la production du miel. Le phénomène constaté est le manque de bois provoqué par la coupe abusive du bois et l'occupation de tout le terroir par les champs. Les autorités communales ont déjà reçu la visite du PGDF installé à Bougouni et qui envisage mener des actions en faveur de la gestion du bois.

h- Situation des équipements marchands

Type d'équipement	Nombre	Localisation
Boutiques	3	Kafouziéla
Foires	1	Kafouziéla
Moulins		

Très peu d'équipements marchands existent dans la commune. Les quelques uns q'on y trouve sont tous concentrés dans le chef lieu de la commune. Le conseil communal a tenu des réunions autour de la foire mais n'a jamais pu faire une délibération.

Il faut signaler que la source d'approvisionnement des populations en produits de première nécessité est le marché de Sikasso avec un maximum de 20 km du village le plus re A tout moment culé de la commune.

1-2- Caractéristiques de la population

La commune de Kafouziéla compte 5 868 habitants répartie comme suit :

N°	Villages	Effectif par sexe		Total par village
		Hommes	Femmes	
1	Kafouziéla	981	1 077	2 058
2	N'Ténébougou	405	414	819
3	Niéganibougou	474	563	1 037
4	Laminibougou	336	307	643
5	Faté-Diassa	218	250	468
6	Zoloko	306	303	609
	TOTAL POPULATION	2 720	2 914	5 634

Source : DRPSIAP 2005

La population est essentiellement composée de Sénoufo en majorité, de Minianka et de Peuhl. L'islam est la religion dominante. L'effectif des femmes représente 51,72% de la population.

Répartition de la population par classe d'âge

Cette répartition est une synthèse sur l'ensemble des villages de la commune

Classe d'âge	Sexe		Totaux par âge
	Masculin	Féminin	
Moins de 1 an	141	130	271
1 à 13 ans	1 060	1 064	2 124
14 à 17 ans	315	250	565
18 à 59 ans	930	1 194	2 124
60 ans et plus	274	276	550
Totaux	2 720	2 914	5 634

Dans la commune, les femmes constituent une couche très importante dans la production du riz et les autres cultures maraichères. Compte tenu de leur degré de participation au développement, les tranches d'âge de 13 à 50 ans constituent la proportion de bras valides dans la commune, soit environ 64% de la population.

1-3- Situation agricole

Spéculations	Campagne 2003/2004			Campagne 2004/2005			Campagne 2005/2006		
	Superf-ha	Product-Tonne	Rdt Kg/ha	Superf ha	Prodt Tonne	Rdt Kg/ha	Sup-ha	Prodt Tonne	Rdt Kg/ha
Coton	413	556,47	1 347	399	452,86	1 135	375	444,07	1 184
Maïs	731	1 848,41	2529	703	1 665,3	2 369	749	1 872,5	2 500
Mil	310	325,5	1 050	293	912,045	1 065	288	316,8	1 100
Sorgho	58	72,5	1 250	53	62,540	1 180	52	62,4	
Riz	-	-	-	-	-	-	902	2 706	3 000
Pomme de terre	-	-	-	-	-	-	373	4 476	12 000

- **Situation des terres cultivables** : Sur les côtes et les versants sont exploitées les cultures sèches comme le sorgho, le maïs, le mil. Ces trois spéculations constituent l'aliment de base pour les populations. A cela s'ajoutent le coton et la patate qui sont des cultures de rentes. A ce niveau les terres sont insuffisantes à cause de la présence de 4 collines importantes et l'effectif élevé de la population. L'exploitation permanente de ces superficies a entraîné la pauvreté des sols, obligeant les paysans à utiliser les engrais chimiques à grande quantité.

- Etat du maraîchage

Le maraîchage est surtout pratiqué dans les plaines qui sont riches mais insuffisantes à cause de l'effectif élevé de la population.

Dans les plaines sont cultivés le riz, la pomme de terre, le maïs et beaucoup d'autres produits maraîchers (aubergines, patates, chou, tomate...).

1-4- Situation de la sécurité alimentaire (campagne 2005-2006)

Spéculations	Production en tonne
Maïs	1 872,5
Mil	316,8
Sorgho	62,4
Riz	500
Total	2 751,7

Pour les populations de la commune de Kafouziéla, les aliments de subsistance sont essentiellement le sorgho, le maïs et le mil. Avec les sécheresses successives ces dernières années le riz cultivé par les femmes entre en grande partie dans la ration alimentaire et limite à beaucoup de chefs de familles les achats de céréales.

Sur la base de la norme FAO (289 Kg/ht/an), le besoin en céréale pour une population de 5 634 habitants est de 1 628, 2 tonnes.

Il est à contacter que les trois (03) principales cultures seules (maïs -mil-sorgho) pour une production totale de 2 751,7 tonnes en 2005, couvrent largement les besoins alimentaires de la commune soit un excédent céréalier de 1 123,5 tonnes. Ce qui vaut à 199, 4 Kg/ht par an.

Selon les populations, 50% des exploitations peuvent s'auto suffire et les autres achèteront toujours des céréales chaque année pour les raisons suivantes :

- l'insuffisance de superficies cultivables (côtes et plaines) ;
- la pauvreté des sols ;
- la mauvaise répartition de la production.

II- LES GRANDES ORIENTATIONS DU PLAN

Le conseil communal au cours de sa session délibérative sur l'élaboration du présent plan, a défini les grandes orientations. Il s'agit pour l'organe délibérant de :

- garantir la sécurité alimentaire de la commune ;
- valoriser de la production des céréales ;
- augmenter et améliorer le potentiel financier au revenu de la population.

III- OBJECTIF DU PLAN DE SECURITE

3-1 Objectifs global :

L'objectif global contribuer à l'atteinte l'autosuffisance alimentaire des populations de la commune de Kafouziéla.

3-2 Objectifs spécifiques :

Le présent plan vise à :

- intensifier la production céréalière ;
- créer des banques de céréales dans la commune ;
- développer le maraîchage ;
- désenclaver la commune ;
- organiser le système de l'élevage.

IV- STRATEGIES POUR ASSURER LA SECURITE ALIMENTAIRE

Les stratégies pour assurer l'autosuffisance alimentaire dans la commune de Kafouziéla découlent du recueil des problèmes et aspirations des populations lors de l'élaboration du plan de développement économique social et culturel. Les stratégies retenues sont décrites dans le tableau ci-dessous

STRATEGIES	OBJECTIFS	ACTIVITES	RESPONSABLES
1	- Intensifier la production céréalière, - Augmenter les rendements	Production de la fumure organique	Chefs d'exploitation C/ZPA, BC , PSAOP
2	Constituer des stocks de céréales	Construction des banques de céréales	BC villages SCPC
3	Intensifier la production maraîchère	- Surcreusement de marigot, - Surcreusement de mare	BC villages
4	- Faciliter l'écoulement des produits agricoles, - Augmenter les revenus	- Nivellement de la colline, - Endiguement de route, - Construction de radiers	BC villages Etat
5	Organiser le système de l'élevage et faciliter l'accès des animaux aux points d'eau	- Aménagement de couloir de passage des animaux, - Réalisation de puits à grand diamètre.	BC villages. Etat

V- METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PLAN

Afin d'aboutir aux résultats dans le document, l'équipe communale appuyée par le CCC, a procédé à la démarche suivante :

- L'organisation d'une rencontre par le conseil communal avec les responsables des différentes catégories d'acteurs communaux : chefs de villages ou représentants, les représentants des organismes et associations, les services techniques présents dans la commune pour procéder à l'analyse du PDESC, le recueil des problèmes liés à la sécurité alimentaire. Cette journée de travail tenue au sein de l'école de Finkolo, a permis de fournir les informations nécessaires pouvant aider à l'élaboration du présent document ;
- L'organisation d'une journée de planification : Une commission a été mise en place pour faire l'analyse des propositions de solutions assorties des échanges sur les contraintes et les propositions de solution. En un jour de travail, la commission s'est servie des outils fournis par le CCC pour analyser et prioriser les actions contenues dans le document ;
- La rédaction du document provisoire : le PSA a été rédigé par un prestataire de la place et fut soumis au CCC pour lecture et observations correctionnelles ;
- La restitution dudit PSA : elle a été faite par le conseil communal assisté par le CCC aux mêmes personnes présentes à la rencontre de restitution c'est à dire les responsables des différentes catégories d'acteurs communaux : chefs de villages ou représentants, les représentants des organismes et associations, les services techniques présents dans la commune. Il fut après lecture amendé par tous les participants au cours d'une rencontre dont le procès verbal est disponible à la Mairie et au CCC.
- L'adoption du PSA : au regard de l'amendement du PSA par les représentants villageois et d'associations, le conseil communal a délibéré pour adopté ledit document.

VI- PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE

Objectif global	Objectifs spécifiques	Activités à mener	Résultats attendus	Indicateurs	Montants (en milliers)	Sources de financement				Périodes				
						Com-mune	Con-seil de Cercle	Etat	Parte-naire	2006	2007	2008	2009	2010
Assurer la sécurité alimentaire de la population dans la commune rurale de Kafouziéla	- Intensifier la production céréalière, - Augmenter les rendements	Production fumure organique	Le besoin d'1 ha est produit par an et par exploitation	5 T/an/exploitation (besoin d'1 ha)	P.M	X			X	X	X	X	X	
	Constituer des stocks de céréales	Construction banques de céréales	2 banques de céréales sont construites et alimentées	2	10 000	2000			8000	X	X			
	Intensifier la production maraîchère	- Surcreusement de marigot,	1 marigot est sur creusé	1	15 000	1500		4500	9000				X	
	- Faciliter l'écoulement des produits agricoles, - Augmenter les revenus	- Surcreusement de mare.	1 mare est sur creusé	1	15 000	3000		4500	7500					X
		- Nivellement de la colline,	1 colline est nivelée	1	2 000	200		800	1000		X			
		- Endiguement de route,	1 route est endiguée	1	40 000	8000		12000	20000					X
		- Construction de radiers	2 radiers sont construits	2	2 500	375		500	1625		X			
	Faciliter l'accès des animaux aux points d'eau	Réalisation de couloirs pour animaux	4 couloirs sont tracés	4	500	500				X	X	X	X	X
		Puits à grand diamètre	2 puits à grand diamètre sont construits	2	24 000	4800		7200	12000		X	X		
TOTAL					109 000	20375		29500	59125					

VII- PROGRAMME ANNUEL D'ACTIVITES 2006

Objectifs	Activités	Coûts	Prise en charge			
			Population	Commune	Etat	Partenaires
Intensifier la production de maïs, de sorgho et de mil Augmenter les rendements	Production de fumure organique	PM	100%	-	-	-
Constituer des stocks de céréales	Construction d'une banque de céréales	5 000 000		1 000 000	4 000 000	-
Faciliter l'accès des animaux aux points d'eau	Réalisation de couloir pour animaux	500 000		500 000		-
TOTAL		5 500 000		1 500 000	4 000 000	-

VIII-- STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN

9- 1- Concernant les financements

Pour la mise en œuvre du plan de sécurité alimentaire de la commune, les autorités communales appuyées par les ressortissants s'investiront auprès des bénéficiaires en mettant en valeur la mobilisation des ressources propres. Des négociations par le conseil communal seront entreprises auprès des partenaires pour les projets de grande envergure. A ce titre, il doit chercher à s'informer et utiliser les programmes sectoriels initiés par l'Etat malien dans le domaine de l'agriculture. Les partenaires privilégiés seront le Haut Commissariat à la Sécurité Alimentaire, le PASE, le PASAOP.

9-2- Concernant les modalités de mise en œuvre :

Pour la mise en œuvre du présent plan, certaines mesures sont à envisager :

- Faire une restitution village par village du contenu du document ;
- Partager le document avec les partenaires ;
- Le respect des engagements pris lors de son élaboration (populations, élus communaux) ;
- Faire une évaluation périodique du document pour son actualisation ;
- Une délibération du conseil communal pour adoption ;
- Diffusion du plan auprès de tous les partenaires techniques et financiers de la commune ;
- Mise en place d'une commission d'exécution des actions du plan.

Par rapport aux différents domaines, les services techniques de la place seront sollicités pour leurs appuis techniques et financiers conformément aux programmes sectoriels.

9-3- Modalités de suivi évaluation

Les actions de suivi évaluation doivent porter sur :

- le rappel des engagements des populations bénéficiaires ;
- la diffusion des informations sur le niveau de mise en œuvre des actions ;

A cet effet une commission du suivi de l'exécution des activités du plan sera mise en place et elle rendra compte à chaque session ordinaire du conseil communal.

L'évaluation du PSA se fera avec l'appui des services techniques et des partenaires au développement intervenant dans l'espace communal.